



# FICHE TECHNIQUE



## TRAITEMENT COMPLET - PASTILLES 5G

Libération progressive du chlore pour empêcher le développement des algues dans les piscines d'enfants

### • CARACTÉRISTIQUES

- Pastilles de 5g titrant 54% de chlore actif
- Oxydant à action rémanente


### • AVANTAGES

- Rattrape les eaux vertes des petites piscines (gonflables, autoportantes, splasher)
- Action désinfectante
- Compatible avec ou sans système de filtration

### • DONNÉES TECHNIQUES

- **Composition en substance active** : Troclosène sodique dihydrate (CAS : 51580-86-0) : 560 mg/g
- **Odeur** : chlore
- **Nom commercial** : TRAITEMENT PISCINE ENFANTS 5G
- **Pour l'enregistrement** : Laboratoires Chemoform S.A.R.L. 10, rue du Colonel Bouvet 68530 Buhl / France
- **Type de préparation** : TB - Comprimés
- **Type de produit biocide** : TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
- **Usages** : Désinfectants pour les piscines privées
- **N° de lot et Date de péremption dans des conditions normales de stockage** : Voir n° de lot et DLU sur l'emballage

### • CONDITIONNEMENT

 0,5 kg : Pot à visser plastique  
Colisage carton de 12 unités

### • MODE D'EMPLOI

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| MISE EN EAU & TRAITEMENT PRÉVENTIF | Entretien régulier : A la mise en route, puis après chaque journée de baignade, placez les pastilles dans le diffuseur flottant : A l'ouverture du bassin : 2 pastilles par m <sup>3</sup> |
| TRAITEMENT HEBDOMADAIRE            | Traitement régulier : 1 pastille par m <sup>3</sup> tous les deux jours  |
| PRÉSENCE D'ALGUES                  | En cas d'eau trouble ou verdissante : 2 pastilles par m <sup>3</sup><br>Si la piscine n'a pas été utilisée depuis plus de 2 jours, traitez la, au moins 2 heures avant la baignade.        |

### • RECOMMANDATIONS

- |  |   |
|--|---|
| 1/ Introduisez les pastilles en fin de journée ou le soir en l'absence impérative de baigneurs.                                    | 6/ Les pastilles ne doivent jamais être déposées directement dans la piscine, car il existe un risque de décoloration du revêtement.  |
| 2/ Le diffuseur flottant ne doit pas contenir de chlore non stabilisé  | 7/ N'utilisez pas ce produit pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.  |
| 3/ Ne jamais mettre plus de 5 pastilles à la fois dans le diffuseur flottant.  | 8/ Conservez uniquement dans le récipient d'origine bien fermé à l'abri de l'humidité et à une température ne dépassant pas 40°C, à l'abri du rayonnement direct du soleil. |
| 4/ Attention, pour effectuer une dissolution, toujours mettre les pastilles dans l'eau ; ne versez jamais l'eau sur les pastilles. | 9/ Ajuster le pH entre 7.0 et 7.4.  |
| 5/ Ne laissez pas les enfants jouer avec le diffuseur flottant.  |   |

Code produit : 107469

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.